



# CQP Technicien de Maintenance des matériels agricoles

CPNE

Convention Collective Nationale des entreprises de commerce, de location et de réparation de :

- Tracteurs, machines et matériels agricoles,
  - Matériels de travaux publics, de bâtiment et de manutention
  - Matériels de motoculture de plaisance, de jardins et d'espaces verts
- SDLM

## Objectif

Etre capable de :

- réaliser en autonomie un diagnostic sur un automoteur ainsi que sur les différents outils de liaisons,
- accueillir, conseiller et orienter le client,
- intégrer les NTIC dans ses pratiques professionnelles quotidiennes,
- adopter une posture participative de salarié autonome,
- Suivre des formations transversales afin de maîtriser et d'utiliser les évolutions techniques proposées par les constructeurs.

## Public concerné

- ⚙ Jeune et adulte en contrat de professionnalisation
- ⚙ Salariés des entreprises de la branche
- ⚙ Demandeurs d'emploi ou adulte en reconversion

## Cycle de formation

- ⚙ Durée du contrat : 1 an (Alternance)
- ⚙ Durée de la formation : 525 heures

## Organisme formateur

CFPPA de Vesoul (70) - Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricoles  
Tél. : 03 84 96 85 00

## Niveau requis

- ⚙ Bac Pro Maintenance ou agroéquipement ou justifier d'une expérience professionnelle significative en atelier

## Classification convention collective à l'issue de la formation

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 2012 : A70 pendant 12 mois puis A80, niveau III

## Programme pédagogique

⚙ La relation client	45 h
⚙ Utilisation des NTIC	15 h
⚙ Exploitation de l'anglais technique	30 h
⚙ Electronique embarquée	90 h
⚙ Hydraulique	90 h
⚙ Motorisation et transmission	90 h
⚙ Climatisation	30 h
⚙ Ferronnerie, serrurerie industrielle	45 h
⚙ Sécurité, législation et environnement	45 h
⚙ Rapport d'activité et projet professionnel	30 h
⚙ Accompagnement collectif et individuel	15 h

